

TANCIONS, v. — TENSION, s. f.

Le verbe *tancer*, qui est familier, veut dire réprimander. Il a pour première personne plurielle, à l'imp. de l'ind. et au prés. du subj., nous *tancions*, que nous *tancions* : Nous *tancions* vertement ces jeunes gens. Il faut que nous les *tancions*.

Tension est un substantif servant à marquer l'état de ce qui est tendu : Une trop grande *tension* de la corde occasionna sa rupture.

Au figuré, c'est une grande application : Une *tension* trop prolongée de l'esprit peut incommoder.

TANTE et TENTE, s. f. — TENTE, v.

Un enfant a pour *tantes* les sœurs de son père et de sa mère : Les *tantes* de ceux-ci sont ses grand'*tantes* ; la sœur du père est une *tante* paternelle, et la sœur de la mère est désignée par le nom de *tante* maternelle.

Tente, par un *e*, exprime des abris de toile sous lesquels on est à couvert des intempéries de l'air : Les soldats ont parfois des *tentes* à l'armée. J'ai fait dresser une *tente* dans ma cour, sur mon canot, etc.

Tente est aussi un terme de chirurgie servant à désigner un faisceau de charpie formé de filamens parallèles et disposés de manière à imiter un cordon généralement long et gros, lié par son milieu, replié sur lui-même et destiné à être introduit dans un conduit pour le dilater ou dans une plaie fistuleuse pour en prévenir la cicatrisation vicieuse.

Le verbe *tenter*, qui a diverses acceptions, comme : essayer, éprouver, donner envie, etc., fait toujours au prés. de l'ind. : je *tente*, tu *tentes*, il *tente*, ils *tentent* ; impér., *tente* ; subj., que je *tente*, etc. : Il *tente* fortune. *Tente* l'expérience. Tu me *tentes*.

(TANT PIRE.) — TANT PIS.

Tant pis est une façon de parler adverbiale dont on se sert pour marquer qu'une chose est *désavantageuse*, et qu'on en est fâché : S'il a fait cela, *tant pis*. Vous n'en voulez pas, *tant pis* pour vous. Pour la différence entre *pis* et *pire*, voyez au mot *Pis*.